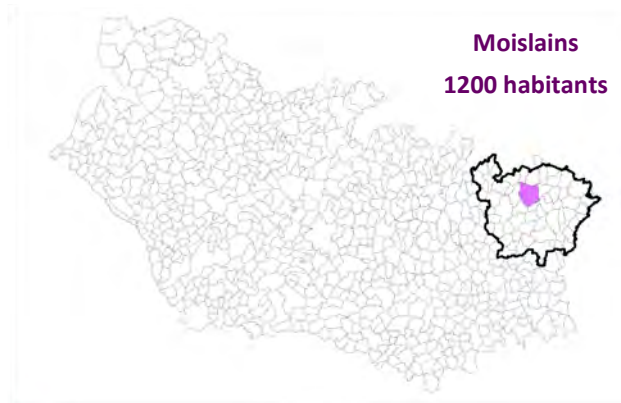


Opération COCON

Isolation par soufflage d'un plancher de Mairie



La localisation



Les objectifs du projet

Depuis 2017, la FDE80 a mis en place une opération groupée d'isolation de combles des bâtiments publics pour les collectivités souscrivant au Conseil en Energie Partagé (CEP). Outre l'objectif principal de réduire la consommation d'énergie du patrimoine bâti, cette démarche vise également à mutualiser la réalisation des travaux sur le territoire tout en assurant une qualité de mise en œuvre. La FDE 80 s'implique ainsi pleinement dans la transition énergétique en proposant ce type d'opération à ses adhérents et en prenant en charge les frais d'expertise technique (avec l'aide du Conseil Régional des Hauts-de-France) et le coût des travaux à hauteur de 8€/m² isolé.



Les investissements

Surface : 70 m²

| | |
|---------------------------|---------|
| Cout des travaux (HT) | 3 630 € |
| Subvention de la FDE (HT) | 974 € |

Avec le soutien de la Région Hauts de France



Les étapes

- 12/2017 : Remise du diagnostic chiffré
- 06/2018 : Délibération/convention de la commune pour participer à l'opération
- 09/2018 : Consultation des entreprises
- 12/2018 : Réalisation des travaux



Entreprises
concernées?



Témoignage **Jean-Pierre CARPENTIER, Maire de MOISLAINS**

« Nous sommes satisfaits du travail effectué qui a été réalisé dans les temps ainsi que du bon suivi et de la rapidité d'exécution.

Nous recommandons l'opération Cocon. »

Les travaux

AVANT



- ◆ Remplacement de la porte d'accès par une porte isolée et étanche
- ◆ Isolation par soufflage du plancher des combles de la mairie
- ◆ Pose de cache-moineaux (pour ne pas dégrader l'isolant mise en place)
- ◆ Création d'un cheminement technique pour l'accès à l'horloge

APRES



Témoignage

Emilie DELAPORTE,
Conseillère en énergie
partagée, FDE 80

« La mairie de Moislains est le type de bâtiment qui se prêtait parfaitement pour l'opération groupée COCON80.

Les combles n'avaient pas la nécessité d'être aménagés donc la solution d'une isolation par soufflage sur le plancher a été retenue.

Au-delà de cette simple isolation, le confort a été pris en compte, avec la pose d'une porte d'accès étanche à l'air, et la pérennité de l'isolant a également été assurée par la mise en place de cache-moineaux et d'un sur-plancher pour accéder à l'horloge. »



⇒ 20% d'économies soit 6 000 kWh/an

Gains

600 €

d'économies/an



⇒ CONTACT

Fédération départementale d'Énergie de la Somme
Direction de la transition et de l'efficacité énergétique
Pôle Jules Verne 2
3 rue César Cascabel
80440 Boves
<http://www.te80.fr>
03.22.95.96.66